

Résultats/tableaux du FPSA 2021 au Sénégal
1- Sources de financements du gouvernement: Niveau central et décentralisé

Sources de financement	Valeur (USD)	% total
Niveau central		
FS 1.1.1.1.5 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale– Budget National	\$ 7 644 776	<u>100%</u>
Total (Central + décentralisé)	\$ 7 644 776	100%

2- Dépenses de planification familiale des agents de financement

Agents de financement	Valeur (USD)	% total
Niveau central		
FA 1.1.1.1. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	\$ 6 987 817	91,4%
Direction Générale de la Santé Publique (DGSP)	\$ 437 263	5,71%
Direction Générale des Etablissements de Santé (DGES)	\$ 22 172	0,29%
Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)	\$ 67 118	0,87%
Cabinet du Ministre	\$ 6 461 263	84,5%
Niveau décentralisé		
FA 1.1.2.1. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	\$ 656 959	8,5%
Régions médicales	\$ 154 831	2,02%
District sanitaire	\$ 502 128	6,5%
Total (Central + décentralisé)	\$ 7 644 776	100%

3- Dépenses de planification familiale par type de prestataire

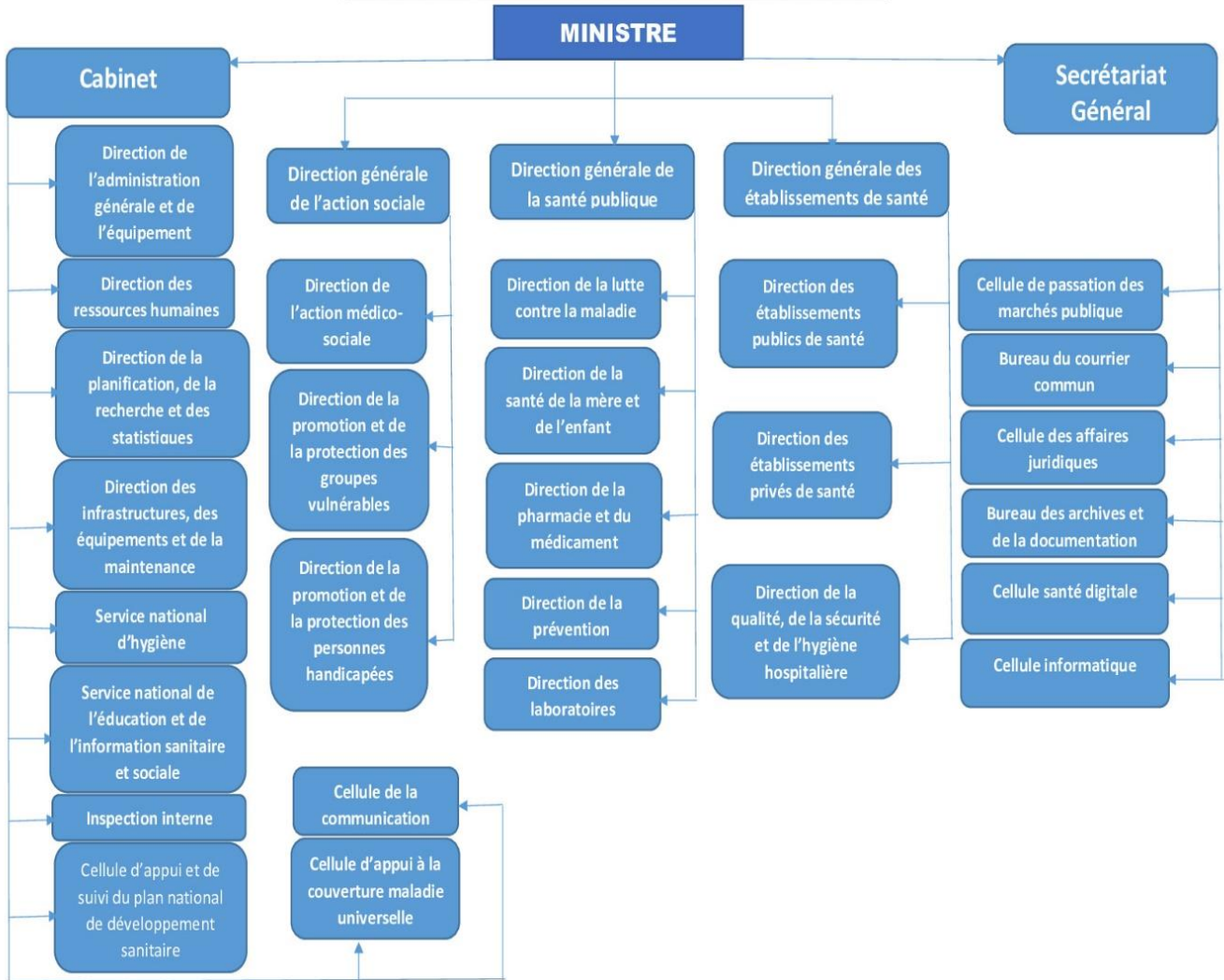
Prestataires	Valeur (USD)	% total
Niveau central		
PS 1.1.1.1. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	\$ 6 987 817	91,4%
Direction Générale de la Santé Publique (DGSP)	\$ 437 263	5,71%
Direction de la Pharmacie et du médicament	\$ 78 622	1,02%
Direction de la Prévention	\$ 26 844	0,35%
Direction de la Santé, Mère et Enfant (DSME)	\$ 331 797	4,3%
Direction Générale des Etablissements de Santé (DGES)	\$ 22 173	0,29%
Direction des Etablissements Publics de Santé	\$ 11 408	0,15%
Direction des Etablissements Privés de Santé	\$ 10 765	0,14%
Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)	\$ 67 118	0,87%
Cabinet du Ministre	\$ 6 461 263	84,5%
DAGE	\$ 1 372 509	17,9%
Direction des ressources humaines (DRH)	\$ 5 088 754	66,5%
Niveau décentralisé		
PS 1.1.2.1. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	\$ 656 959	8,5%
Régions médicales	\$ 154 831	2,02%
District sanitaire	\$ 502 128	6,5%
Total (Central + décentralisé)	\$ 7 644 776	100%

4- Catégories de dépenses de planification familiale (FPSC)

	Montant (USD)	% du total
Catégorie de prestation de services	3 570 110	46.70%
Dépenses de personnel fournissant des services de PF	3 570 110	46,70%
Coûts du personnel de service (pour la prestation directe de services) dans les structures		
Externalisation de services/Contractuels/sous-récepteurs		
Contraceptifs, médicaments et autres consommables	296 900	3,88%
DIU	15 142	0,20%
Implants	85 210	1,11%
DMPA-IM (Depo Médroxyprogestérone Acétate Intra Musculaire)		
Sayana Press - Depo Acétate de médroxyprogestérone sous-cutané (DMPA-SC)		
Pillules	136 277	1,78%
Préservatifs (masculins et féminins)	60 271	0,79%
Méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (MAMA)		
Méthode à action prolongée (stérilisation)		
Autres (contraceptifs/consommables non ventilés par type)		
Catégorie au-delà de l'échelon du site	3 587 366	46,93%
Logistique/transport des contraceptifs, etc.	328 666	4,30%
Information, Education et Communication (IEC)	21 155	0,28%
Élaboration de politiques et plaidoyer	162 444	2,12%
Système d'information de gestion (SIG) et système d'information sur la santé (SIS)		
Suivi, évaluation et recherche	181 333	2,37%
Renforcement des capacités/formation (pour toutes les catégories mentionnées ci-dessus)	366 443	4,79%
Gestion de programme	899 108	11,76%
Dépenses de fonctionnement (dépenses qui ne peuvent pas être directement attribuées à la prestation d'un service ; parfois appelées «frais généraux» ou «coûts indirects», par exemple, loyer, services publics)	1 108	0,01%
Autres (si il vous plaît spécifiez)		
Capital (équipement médical & non médical, construction & rénovation, ...)	783 509	10,25%
Total	3,570,110	100%

5- Flux de fonds pour le service de planification familiale du gouvernement

ORGANIGRAMME DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



6- Estimation des dépenses partagées de planification familiale

Données	Nombre
Actives PF	678 075
Inactives PF	239 966
Utilisatrices PF (Actives + Inactives)	918 041
Consultations Pré-natales (CPN)	1 600 917
Consultations Post-natales (CPoN)	961 871
Total consultations pour les autres services (Médecin; Service Tri; Chirurgie; Garde)	1 529 910
Total consultations externes sans PF	4 092 698
Hospitalisations pour accouchement eutocique (en structure)	443 341
Hospitalisations pour césarienne	37 749
Hospitalisations pour autres dystocies	37 746
Hospitalisations totales autres prestations	117 134
Total hospitalisations	635 970
Ratio d'équivalence Sénégal	2,67
Visites ambulatoires PF	1 698 034
Nombre total de visites ambulatoires	6 708 773
Ratio d'allocation PF	25,3%

Commentaires :

Les dépenses totales de Planification Familiale au Sénégal ont été **\$ 7 454 375,7** pour l'année 2021. Ces dépenses sont constituées des dépenses fonctionnements et de la rémunération du personnel. La faible part du budget allouée aux dépenses de PF est compensée est en grande partie par des partenaires nationaux et internationaux. A cela il faut ajouter que 2021 était une année de crise sanitaire et une bonne partie des dépenses ont fait l'objet d'une ponction.

Remarques générales: Le projet de Loi de finances initiale pour l'année 2020, présenté en programmes, est adopté en conseil des ministres le 9 octobre 2019 et transmis à l'Assemblée nationale.

A la différence du budget de moyens, par lequel des ressources sont affectées à des services et des projets, les crédits de chaque ministère sont désormais affectés dans des programmes représentatifs d'une politique publique clairement définie. A chaque programme sont associés des objectifs de performance, arrêtés en fonction des résultats attendus et mesurés tout au long de l'année à travers des indicateurs.

Le programme est décliné en actions, et chaque action est détaillée en activités. Les crédits des activités sont identifiés par nature de dépenses : personnel, fonctionnement, investissement ou transferts aux agences et établissements publics.

Les crédits budgétaires affectés aux institutions de la République, comme la Présidence de la République, l'Assemblée nationale, le Conseil économique, social et environnemental ou les hautes juridictions, sont regroupés dans des enveloppes globalisées appelées dotations.

Le projet de loi de finances de 2020 comprend dix (10) dotations et cent vingt-deux (129) programmes budgétaires dont sept (07) programmes pour les comptes spéciaux du Trésor. Ces programmes sont répartis en 366 actions, qui couvrent la totalité des ambitions du Président de la République pour le Sénégal en 2020.

A compter du 1er janvier 2020, la deuxième innovation, la déconcentration de l'ordonnancement, sera effective. Le pouvoir d'ordonner les dépenses de l'Etat, jusque-là assuré exclusivement par le Ministre chargé des finances, sera transféré aux autres Ministres et aux Présidents d'institutions. Ainsi, chaque Ministre sectoriel et Président d'institution va devenir l'ordonnateur principal des crédits de son département ou de sa structure.